

Bo-Agri : Quoi de neuf au 16 Sept 2021

tin officie

ministère de l'agriculture depuis

ir Mobilité Abo

Appel à candidature : 21 postes au titre de la mobilité « au fil de l'eau » - Postes de direction (hors et sous statut emplois) restés vacants - Procédure d'instruction des demandes de validation des services auxiliaires (VSA)

SG/SRH/SDCAR/2021-692 Publiée le 16-09-2021

OBJET : Appel à candidature : 21 postes au titre de la mobilité « au fil de l'eau »

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2021-692>

SG/SRH/SDCAR/2021-690 Publiée le 16-09-2021

OBJET : Appel à candidatures sur les postes de direction sous statut emplois restés vacants à la rentrée scolaire 2021 au sein des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA) à l'issue de la campagne annuelle de mobilité.

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2021-690>

SG/SRH/SDCAR/2021-680 Publiée le 10-09-2021

OBJET :

- La présente note a pour objet d'appeler à candidatures sur les postes de direction (hors et sous statut emplois) restés vacants à la rentrée scolaire 2021 au sein des établissements

publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA) à l'issue de la campagne annuelle de mobilité.

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2021-680>

SG/SRH/SDDPRS/2021-684

OBJET : Procédure d'instruction des demandes de validation des services auxiliaires (VSA)

RESUME : Pour s'assurer que les fonctionnaires de l'État disposent d'un compte individuel retraite (CIR) fiable, le service des retraites de l'État (SRE) a fixé pour objectif à tous les ministères employeurs de traiter, avant le 31 décembre 2022, l'intégralité des dossiers de demande de validations de services auxiliaires (VSA), déposés par leurs fonctionnaires.

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2021-684>